

portant acquéreurs de terres riches en ressources. Apparemment, nous aurions également agi de même à l'égard des terres cultivables et des aires de loisir. En terminant mes observations, je pose simplement la question suivante: si le gouvernement n'estime pas céder la souveraineté du Canada en cédant le contrôle à ceux qui se portent acquéreurs de ces terres qui revêtent une importance primordiale pour notre pays, que lui faut-il?

M. Wise: Madame la Présidente, j'ai une question à poser au critique néo-démocrate en matière agricole. J'estime de mon devoir de déclarer que 50 p. 100 des revenus agricoles proviennent des denrées vendues à l'exportation. Si nous excluons les grains et les oléagineux de ces ventes, nous trouvons que les deux tiers ou à peu près 60 p. 100 des produits agricoles que nous produisons ici au Canada sont vendus exclusivement sur le marché des exportations.

Sachant cela, nous devons nous demander comment le député peut prétendre que ce n'est pas un bon accord pour l'agriculture canadienne. Je me demande vraiment pour qui il parle. Je pense que nous devrions écouter plutôt les porte-parole du secteur de l'agriculture. Ce ne sont pas des ministres de l'agriculture ni des critiques de l'opposition. Ce sont des gens qui gagnent leur vie dans le secteur agricole. Le porte-parole de la Canadian Cattlemen's Association—l'élevage est un secteur important du Canada—appuie l'accord bilatéral de libre-échange entre les États-Unis et le Canada. Le porte-parole du secteur du porc l'appuie aussi, de même que le porte-parole de l'industrie laitière.

Le porte-parole de l'Office canadien de commercialisation du poulet, que mes collègues du Nouveau parti démocratique devraient très bien connaître, l'appuie aussi. Le porte-parole de la Canadian Broiler Hatching Egg Marketing Agency, et le porte-parole du Conseil canadien de l'horticulture. La liste se poursuit.

J'ai écouté le porte-parole du Nouveau parti démocratique dire que ce n'est pas un bon accord pour l'agriculture canadienne quand, en réalité, les porte-parole de l'agriculture elle-même adoptent une position très favorable. Je demande donc tout simplement au député de nous dire pour qui au juste il parle.

M. Althouse: Madame la Présidente, je parle au nom des agriculteurs de ma circonscription. Je parle au nom des agriculteurs de tout le pays.

M. Gormley: Ça fait des années que vous n'êtes pas retourné dans votre circonscription. Sans blague!

M. Althouse: J'y étais jeudi, vendredi et samedi derniers, monsieur.

Une voix: Et votre dernière visite remontait à trois ans.

M. Althouse: Et bien des fois avant. Je n'ai mentionné que ma dernière visite. Le député a dit trois ans.

M. Broadbent: Il a siégé ici avant vous, et il y siégera après que vous serez parti, mon cher.

M. Mayer: Voici un autre agriculteur, l'honorable agriculteur d'Oshawa.

Les subsides

La présidente suppléante (Mme Champagne): A l'ordre. Comme le débat vient de débiter, je suis sûre que tous les députés auront la chance d'exprimer leur opinion. La parole est au député de Humboldt—Lake Centre (M. Althouse).

M. Althouse: Le ministre de l'Agriculture (M. Wise) en conviendra sans doute, cet accord est entaché d'imperfections; il encourage l'exportation de nos produits plutôt que leur transformation chez nous.

• (1140)

J'ai déclaré dans mon discours que cela ne modifiait pas sensiblement les relations qui existent entre nos deux pays en ce qui concerne la viande rouge. Il n'était pas vraiment nécessaire de parler de la viande rouge dans cet accord. Nous avons depuis longtemps mutuellement accès à nos marchés, à l'exception de temps à autre d'une interruption de la part de certains États. Or, cet accord ne résout pas ce problème. Les échanges ont été quelquefois interrompus pour de prétendues raisons sanitaires, et cet accord n'essaie pas vraiment d'y remédier. En fait, il prévoit que parfois nos exigences sanitaires, de part et d'autre de la frontière, nuiront au commerce.

J'admettrai, et je n'en ai peut-être pas parlé dans mon discours, que cela a modifié les droits de douane entre nos deux pays en ce qui concerne le bétail. Il a supprimé le dernier cent qui ne gênait pas vraiment le commerce de toute façon pour un veau d'engraissement de 1,50 \$—un cent ne change pas grand-chose. Aussi cet article ne faisait qu'entériner ce qui figurait déjà dans l'accord auparavant.

Mais les articles portant sur les denrées qui sont produites au Canada en vertu de la gestion de l'offre ont donné le champ libre aux importations américaines.

M. Mayer: Il ne comprend pas l'accord.

M. Althouse: Les permis d'importation ont été augmentés, d'après mon interprétation de l'accord. On a convenu que les permis d'importation seraient augmentés.

M. Mayer: Ils sont maintenant exactement au niveau auquel ils se trouvent depuis cinq ans.

M. Althouse: D'après ce que je comprends du processus de ces permis d'importation, on va encourager les conditionneurs et les grossistes qui détiennent maintenant ces permis à importer des produits au stade de transformation le plus élevé possible. On se fonde actuellement sur le poids. Si on importe un repas tout préparé qui peut être vendu au détail pour 2,95 \$ ou à un prix approchant, alors on fait le meilleur usage possible de son permis d'importation. Cela ne veut pas dire qu'on traitera plus de produits au Canada, ce qui créerait des emplois. Cela se soldera par une création d'emplois aux États-Unis, où se feront le traitement et la production. Je doute fort que les profits tirés de ces importations seront répercutés sur les consommateurs, puisque ces personnes détiennent maintenant les permis d'importation et, en fait, les quotas d'importation. Ce sera une excellente occasion de transformer ces importations en bénéfiques. Il y a très peu de chances que les consommateurs en bénéficient par contre-coup sous la forme d'une baisse des prix.